



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Analyse musicale

Conditions d'admission

Avoir des notions de tonalité, de cadences et maîtriser la lecture des clés de sol et de fa.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Division inférieure (1^{re} mention)

Le programme comprend :

Technique de l'analyse

- Notions d'harmonie
- Notions de contrepoint
- Analyse de thèmes
- Analyse de formes
- Reconnaissance de types d'écriture
- Notions de style

Analyse d'œuvres

Application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies. Les formes en usage à l'époque classique (forme Lied, Menuet, Variations, Rondo, forme Sonate) ainsi que la suite et la fugue baroque.

Division moyenne spécialisée (premier prix)

Le programme traitera deux sujets principaux à savoir la musique ancienne et les formes romantiques.

La musique ancienne comprendra le chant grégorien (modes), la musique polyphonique (ars antiqua, ars nova, Guillaume de Machault), la musique de la renaissance (madrigal, Josquin, Palestrina), le début du baroque (Monteverdi).

L'étude de la musique romantique aura comme sujet principal l'évolution des formes et du langage (sonate, lied, concerto, symphonie) au cours du 19^e siècle.

Division supérieure (diplôme supérieur)

Le programme permettra une vue générale sur les différents styles et mouvements de la musique du 20^e siècle. Impressionnisme (Debussy, Ravel, de Falla) : pentatonisme, gamme par tons, modes, cadences (accords de 9^e, 11^e, 13^e) ; Olivier Messiaen (modes, rythmes).

Expressionnisme (Schoenberg, Berg, Webern) : atonalité, dodécaphonisme.

Néo-classicisme (Stravinsky, Honegger, Prokofiev, Poulenc, Hindemith, Bartók).

Musique sérielle (Boulez, Stockhausen, Berio).

Musique aléatoire (Cage, Lutoslawski).

Minimal music (Reich, Glass).

Musique électronique (Schaeffer, Henry, Bayle, Stockhausen).

Musiktheater (Kagel).

Autres : Varèse, Rihm, Lachenmann, Nono, Ives, etc.

Équivalence

Le diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois en section F « musique » est reconnu équivalent, en ce qui concerne le cours d'analyse musicale, à la 1^{ère} mention d'analyse musicale d'un établissement d'enseignement musical.

Examen pour l'obtention de la première mention

L'évaluation des connaissances se fera par deux examens qui consisteront en une mise en loge de quatre heures en fin de chaque semestre. Le résultat de la première mise en loge ne sera communiqué qu'à la fin de l'année scolaire ensemble avec le résultat de la deuxième mise en loge.

Les mises en loge comportent sur l'analyse d'œuvres avec l'application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies par l'établissement.

Examen pour l'obtention du premier prix

Un examen après le 1^{er} semestre consiste en une mise en loge de 5 heures et compte pour un tiers de la note finale.

L'examen en fin d'année scolaire comprend deux volets : une mise en loge de 5 heures qui entre pour la moitié dans le compte final et une épreuve orale qui compte pour un sixième. Le temps de préparation pour l'épreuve orale est de 30 minutes.

Les mises en loge comportent sur l'analyse d'œuvres avec l'application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies par l'établissement.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'épreuve finale pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en trois volets :

- une mise en loge de 5 heures dont le résultat compte pour un tiers de la note finale
- la réalisation d'un dossier sur l'analyse d'une œuvre (au choix de l'élève après concertation avec son enseignant) qui entre en compte pour la moitié de la note finale
- une soutenance du dossier qui entre en compte pour un sixième de la note finale.

Les mises en loge comportent sur l'analyse d'œuvres avec l'application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies par l'établissement.